



Khalid Zian, Echevin du Développement durable et de l'Environnement de la Ville de Bruxelles

La Ville de Bruxelles lance son appel à projets « Initiatives durables » ce jeudi 1^{er} mars!

La Ville de Bruxelles, via sa Cellule Développement durable, lance un appel à projets « initiatives durables » dont l'objectif est de soutenir les projets durables des Bruxellois à hauteur de 2500€ chacun. Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} mars au 29 avril 2018.

La Ville vise par cette action à soutenir et renforcer les initiatives durables de ses habitants. Les projets doivent avoir pour objectif ou être en lien avec l'une des valeurs suivantes : la biodiversité, les espaces verts, l'eau, l'énergie, la réduction des déchets, l'intégration sociale, l'accès à la culture et au savoir, le cadre de vie, l'emploi et le développement économique ou encore l'économie sociale.

« Rendre la Ville plus durable est l'une de mes priorités ! Nous devons rendre nos quartiers plus verts, installer des composts et des bacs à potager ou encore rendre l'alimentation saine plus accessible à tous ! C'est pourquoi les Bruxellois qui partagent mon envie d'agir sont invités à faire part de leurs idées et je les encourage à répondre à l'appel à projet « initiatives durables » explique Khalid ZIAN, Echevin du Développement durable.

Lors de l'édition 2017, la cellule Développement Durable a financé un projet de création de sweatshirts *fairtrade*, une zone verte dans une école, une bière locale ainsi qu'un système de récupération d'eau de pluie pour un jardin potager.

Qui peut participer ?

Les associations, les écoles et les groupes d'habitants (min. 4 personnes), actifs sur le territoire de la Ville de Bruxelles (1000 Bruxelles - 1020 Laeken - 1120 Neder-Over-Hembeek - 1130 Haren).

Quels montants ?

Le montant maximum alloué par projet est de 1.000 à 2.500 euros, dans la limite de l'enveloppe budgétaire prévue pour cet appel à projet.

Quels projets ?

Les projets doivent s'inscrire dans l'un ou plusieurs des domaines suivants : sensibilisation au développement durable, biodiversité, espaces verts, eau, énergie,...

Comment participer ?

Participez et envoyez votre projet au plus tard le dimanche 29 avril 2018 via ce formulaire en ligne.

Plus d'infos ? www.id.bruxelles.be

1^{er} mars 2018